

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.

NS 741/08



COMMUNE DE SAINTE-ROSE

AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE

1 Nom et adresse de la collectivité qui passe le marché

Commune de Sainte-Rose
Représentée par M le Maire (Pouvoir Adjudicateur)
Hôtel de Ville-Avenue Ste-Rose de Lima
97115 SAINTE-ROSE
Tél:0590 28 08 08

2 Objet du marché

Marché public de mission d'étude de diagnostic technique et énergétique concernant les bâtiments communaux de la Ville de Sainte-Rose.

3 Procédure de passation

Marché à Procédure Adaptée ouverte en application des articles L2123-1 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et R2123-1 du Décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 du Code de la Commande Publique

4 Lieu d'exécution : les bâtiments communaux situés sur le territoire de Sainte-Rose.

5 L'avis concerne un marché public de travaux dont le détail est dans le DCE.

6 Prestation divisée en lots : Oui - Cf. DCE

7 Durée du marché : Cf. DCE

8 Critères de jugement des offres : Cf. CCAP-RC

9 Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent
BUDGET COMMUNAL-Montant estimatif supérieure à 90 000,00 € HT.

Les prix sont fermes.

Le mode de règlement est le mandat administratif.

Le délai de paiement est de 30 jours.

La monnaie de compte du marché est l'euro.

10 Conditions de délai

Date limite de réception des offres :

Mardi 31 mars 2026 avant 12h précises (heure locale)

Lieu où l'on peut obtenir le DCE et remettre les offres plateforme:

www.marches-securises.fr

11 Délai minimum de validité des offres

120 jours à compter de la date limite de réception des offres

12 Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Basse-Terre

Adresse : Basse-Terre

Code postal : 97100

13 Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus et envoyés

M Adrien BARON, Maire de la Commune de Sainte-Rose-Adresse internet du profil acheteur:www.marchesecurises.fr

14 Date d'envoi de l'avis à la publication le 25 février 2026.

Sainte-Rose, le 25 février 2026

M. le Maire,

Adrien BARON

NS 741/09

AGRO' MAG

SASU AU CAPITAL DE 150 €

SIÈGE SOCIAL : SECTION LACROIX

97160 LE MOULE

RCS POINTE-A-PITRE 937 932 523

AVIS DE MODIFICATION

En date du 01/01/2026, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social à compter du 01/01/2026.

Ancien objet social : transformation de tout type de produits locaux alimentaires

Nouvel objet social : restauration traditionnelle

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS POINTE-A-PITRE.

Pour avis,, NS 741/10

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte Sous Seing Privé du 01/12/2025 : Constitution d'une Société FIDELIA Société par Actions Simplifiée (S.A.S.).

Siege social : 14 Immeuble Lardenoy-Quai Ferdinand De Lesseps-centre SAINT John Perse 97110 POINTE-à-PITRE

Objet : En France et tous territoires ou états et autres pays européens, La création, l'exploitation et la gestion d'une plateforme numérique de cartes de fidélité digitales ; La gestion et la sécurisation des fichiers clients des commerçants inscrits ; La diffusion d'informations par voie numérique à destination des clients inscrits ; La garantie de la confidentialité des données et la non-utilisation des fichiers à d'autres fins que celles prévues au présent objet .

Durée : 99 ans. Capital 200 euros. Pré-

sident Monsieur Mathias LEBON demeurant, 14 Immeuble Lardenoy-Quai Ferdinand De Lesseps-centre SAINT John Perse 97110 POINTE-à-PITRE. au R.C.S de Pointe-à-Pitre.

Pour avis,, NS 741/11

SOC ISABELLE TRAVAUX PUBLICS
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
EN LIQUIDATION
AU CAPITAL DE 7 622,45 EUROS
SIÈGE SOCIAL : MORNE ROUGE OUEST
MORNE JESUS 97128 GOYAVE
378 996 573 00028 RCS BASSE-TERRE

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes des décisions des associés en date du 2 Janvier 2026 :

Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 2 janvier 2026 et sa mise en liquidation.

Le président de séance, Mme Isabelle RENAC demeurant Morne Rouge Ouest Morne Jesus, 97128 GOYAVE exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Morne Rouge Ouest Morne Jesus, 97128 GOYAVE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Basse-Terre.

Mention sera faite au RCS de Basse-Terre

Pour avis,, NS 741/12

EURO ENVIRONNEMENT
EURL AU CAPITAL DE 7622 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 30 RUE FERDINAND
FOREST IMMEUBLE CHALLENGER 2 -
BDAF LOCAL N° B09
97122 BAIE-MAHAULT
RCS P/A/P 438 715 898

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée unique du 01/01/2026, il résulte que :

L'objet social a été étendu au transport public routier de déchets non dangereux à l'aide de véhicules de tout tonnage exclusivement dans un département ou une région d'outre-mer.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de P/A/P.

Pour avis,, NS 741/13